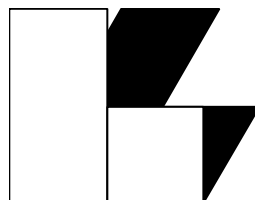


# **176. COGENERATION FOURNITURE DE CHALEUR**

**Centre de Ressources des Technologies de  
l'Information pour le Bâtiment**

**Procédure de sélection**



avril 1999  
Document élaboré par

le CRTI-B

# Table des matières

<b>1. Critères de participation à la soumission (critères de sélection).....</b>	<b>6</b>
<b>2. Documents à produire.....</b>	<b>6</b>
2.1. Capacité juridique.....	6
2.2. Capacité économique et financière .....	7
2.3. Capacité technique .....	7



## **1. Critères de participation à la soumission (critères de sélection)**

### **1. Capacité juridique**

- Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre de commerce, déclaration sous serment ou certificat, dans les conditions prévues par la législation de l'Etat membre où il est établi,
- Certificat délivré par l'autorité compétente de l'Etat membre où il est établi selon lequel le prestataire est en règle avec ses obligations relatives aux paiements des cotisations de sécurité sociale, selon les dispositions légales du pays où il est établi,
- Certificat délivré par l'autorité compétente de l'Etat membre où il est établi selon lequel le prestataire est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes, selon les dispositions légales du pays où il est établi.

### **2. Capacité économique et financière**

- Informations sur la capacité financière et économique du candidat,
- Déclaration sur le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires en travaux propres au cours des trois derniers exercices.

### **3. Capacité technique**

- Informations sur la capacité technique du candidat avec indication de ses équipements, de ses effectifs et de ses cadres pendant les trois derniers exercices,
- Informations sur les corps d'état que le candidat entend réaliser en travaux propres et sur ceux qu'il entend faire réaliser en sous-traitance,
- Liste des réalisations exécutées au cours des cinq dernières années, le cas échéant dans le domaine de la cogénération. Cette liste étant appuyée de certificats de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- L'entreprise doit être en mesure d'exploiter la centrale de cogénération, y compris conduits de distribution d'énergie à partir d'un siège permettant un délai d'intervention dans la centrale inférieur à 2 heures.

## **2. Documents à produire**

Pour prouver les critères indiqués ci-dessus le candidat doit produire les documents ci-après. Ces documents sont considérés comme partie intégrante du dossier de candidature.

### **2.1. Capacité juridique**

- Statuts coordonnés de l'entreprise
- Justification du mandat du (des) signataire(s) de l'offre
- Composition du Conseil d'Administration actuel
- Copie des autorisations professionnelles



- Enregistrement TVA
- Enregistrement Sécurité Sociale
- Certificat de l'Administration des Contributions-Service recette
- Attestation de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines
- Attestation du Centre Commun de la Sécurité Sociale – département affiliation

## **2.2. Capacité économique et financière**

- Structure du capital (actionnaires, participations, etc.)
- Résultats financiers (bilans) des 3 dernières années
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif à l'objet du marché visé, réalisés par l'entreprise au cours des trois derniers exercices.

## **2.3. Capacité technique**

- Indication des cadres et des effectifs de l'entreprise pendant les trois derniers exercices.
- Description de l'organisation actuelle de l'entreprise en ce qui concerne la mise en place de centrales d'énergie et la fourniture d'énergie (dispatching, procédures particulières,...) et description des moyens particuliers, méthodes et outils utilisés (GMAO, Assurance Qualité – démarche ISO, Bureau d'Etudes,...)
- Liste des corps d'état que l'entreprise entend réaliser en travaux propres et de ceux qu'elle entend faire réaliser en sous-traitance
- Liste des références contenant les noms des clients, les puissances et les investissements des installations réalisées. Cette liste doit être accompagnée de certificat de bonne exécution pour les travaux les plus importants. (suivant le tableau en annexe)

### Liste des références – (Contrats récents ou en cours)

Nom Client	Adresse Localité	Puissances cogénération [kW <sub>el</sub> , kW <sub>th</sub> ]	Puissance chaudières [kW <sub>th</sub> ]	Investissement de l'installation [M LuF]	Prestation type de contrat <sup>1</sup>	Volume chiffre d'affaires [M LuF/an]	Contrat		Nom et No téléphone Responsable du client
							depuis	jusqu'au	

---

<sup>1</sup> I: installation G: garantie totale  
FE: fourniture d'énergie C: conduite 24/24 heures  
M: maintenance